

DEPARTEMENT  
DE HAUTE-SAÔNE**PETR DU PAYS GRAYLOIS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
COMITÉ SYNDICAL DU 16 SEPTEMBRE 2020**

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 8 septembre 2020, s'est réuni dans la salle des Congrès à Gray, le 16 septembre 2020 à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

**Etaient présents** : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

**Etaient porteurs d'un pouvoir** : MILESI Nicole pour CLEMENT Christelle.

**Etaient absents** : CLEMENT Christelle (pouvoir donné).

**Secrétaire de séance** : GAUTHIER Claudie.



CS/16-09-2020/N°4

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**  
**ELECTION DE L'EXECUTIF****ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Le Président rappelle que le comité syndical a fixé par délibération CS/16-09-2020/N°3 le nombre de vice-présidents du PETR à 3 et le nombre des autres membres du bureau à 4.

Il précise également que, selon le Code Général des Collectivités Publiques (articles L.2122-4 et L.2122-7), les dispositions relatives à l'élection des adjoints dans les communes sont applicables à l'élection des membres du Bureau, à savoir, un scrutin uninominal à trois tours.

**■ Election du 1<sup>er</sup> vice-président**

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Dimitri DOUSSOT est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	24
Bulletins blancs	4
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
<i>Dimitri DOUSSOT</i>	21

Dimitri DOUSSOT ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 1<sup>er</sup> vice-président du PETR du Pays Graylois.

#### ■ Election du 2<sup>ème</sup> vice-président

Le Président procède à l'appel des candidatures.

Nicole MILESI annonce que Christelle CLEMENT, absente ce soir, lui a confié son souhait de candidater à ce poste et propose, à ce titre, sa candidature.

- Christelle CLEMENT est l'unique candidate pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	24
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
<i>Christelle CLEMENT</i>	23

Christelle CLEMENT ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élue 2<sup>ème</sup> vice-présidente du PETR du Pays Graylois.

#### ■ Election du 3<sup>ème</sup> vice-président

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Didier CHEMINOT est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	24
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
<i>Didier CHEMINOT</i>	23

Didier CHEMINOT ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 3<sup>ème</sup> vice-président du PETR du Pays Graylois.

#### ■ Election du 1<sup>er</sup> membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Régis VILLENEUVE est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	24
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
<i>Régis VILLENEUVE</i>	24

Régis VILLENEUVE ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 1<sup>er</sup> membre du bureau du PETR.

#### ■ Election du 2<sup>ème</sup> membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

- Jocelyn CHENEVIER est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :



Nombre de votants	24
Bulletins blancs	1
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
Jocelyn CHENEVIER	24

Jocelyn CHENEVIER ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 2<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR.

#### ■ Election du 3<sup>ème</sup> membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

Michel RENEVIER est l'unique candidat pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	24
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
Michel RENEVIER	23

Michel RENEVIER ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu 3<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR.

#### ■ Election du 4<sup>ème</sup> membre

Le Président procède à l'appel des candidatures.

Agnès TODESCHINI est l'unique candidate pour ce poste.

A l'issue du scrutin, le Président proclame les résultats suivants :

Nombre de votants	24
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
Agnès TODESCHINI	23

Agnès TODESCHINI ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élue 4<sup>ème</sup> membre du bureau du PETR.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Frederick HENNING  
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20200916-CS-16092020-N04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2020

Affichage : 21/09/2020



*[Handwritten signature]*